



21.06.2024 - 09:00 Uhr

Un nouveau président pour l'Association des établissements cantonaux d'assurance AECA

Berne (ots) -

Dans le cadre de son assemblée annuelle, qui s'est tenue hier, l'assemblée des membres de l'Association des établissements cantonaux d'assurance AECA a élu un nouveau président en la personne de Serge Depallens. Âgé de 61 ans, ce dernier est directeur de l'Établissement cantonal d'assurance du canton de Vaud. Jusqu'ici, il était aussi membre du conseil d'administration de l'Union intercantonale de réassurance ainsi que de l'organe directeur du Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques.

Serge Depallens succède à Jean-Michel Brunner, directeur de l'Établissement cantonal d'assurance et de prévention (canton de Neuchâtel), qui prendra de nouvelles fonctions au sein du comité directeur de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie AEAI. Serge Depallens assumera la présidence de l'AECA à compter du 1er juillet 2024. En sa qualité de directeur de l'Établissement cantonal d'assurance du canton de Vaud, il a déployé d'importants efforts ces dernières années pour faire progresser la transition numérique. C'est également pendant son mandat que le bâtiment ultramoderne qui abrite le siège de l'entreprise a été mis en service. Ce bâtiment accueille également les diverses centrales d'alarme cantonales ainsi que le siège de la protection civile et les locaux de l'État-major cantonal de conduite. Un tel regroupement des structures d'urgence est unique en Suisse.

Dans son rôle de président de l'organisation faîtière des établissements cantonaux d'assurance (ECA), Serge Depallens aura à cœur de promouvoir la transition numérique et de renforcer le système solidaire des ECA. Une tâche importante de l'AECA constitue à coordonner les activités déployées par quatre autres organisations communes des ECA, à savoir l'AEAI, la FP, le PSDS et l'UIR. L'AECA collabore également étroitement avec la Coordination suisse des sapeurs-pompiers. Conjointement, ces diverses organisations apportent leur soutien aux ECA dans leurs missions centrales que sont la prévention, l'intervention et l'assurance. Les ECA maximisent leur efficience globale en coordonnant ces trois domaines d'action de manière optimale. Au moyen de leurs investissements, les ECA entretiennent un système de protection des bâtiments particulièrement efficace et contribuent à ce que les primes restent avantageuses sur le long terme.

Contact:

Andrea Morgenthaler
Service de presse de l'Association des établissements cantonaux d'assurance AECA
Tél. +41 (0)31 320 22 79, andrea.morgenthaler@vkg.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100060417/100920773> abgerufen werden.